

CHARTRE DE L'ENGAGEMENT DES AMBASSADEURS

PREAMBULE

WorldSkills est un mouvement associatif humaniste, rassembleur et indépendant, unique au monde, qui, par des compétitions régionales, nationales et internationales de métiers, rassemble, accompagne, innove et inspire autour des métiers et des jeunes.

D'un réseau fort et diversifié (bénévoles, partenaires, famille WorldSkills) ses missions sont de :

- Servir les métiers, la jeunesse, l'emploi et l'insertion professionnelle en termes d'image, d'attractivité, d'inclusion, en lien avec les besoins des entreprises du territoire ;
- Faire progresser les métiers vers la très haute performance, en lien avec les outils de formation, par des techniques et outils pédagogiques innovants et en utilisant le benchmark international ;
- Faire rayonner la France à l'international et promouvoir la francophonie

Animé par ses équipes de France des métiers, qui au travers du maillot national, portent les valeurs du mouvement, WorldSkills France fait la promotion de son objet et de ses actions au travers un large réseau d'Ambassadeurs. Ce dernier, composé des anciens champions, des bénévoles impliqués de longue date dans le mouvement et de toutes les personnes convaincues de la portée de l'objet social de WorldSkills France, constitue la richesse et la diversité de l'association.

Afin de valoriser le réseau des Ambassadeurs et de coordonner les actions de promotion du mouvement à travers les témoignages et les interventions des anciens Champions notamment, WorldSkills France a créé la direction de l'Engagement des Ambassadeurs. Cette direction a mis en place une commission trimestrielle composée de cinq grandes familles d'ambassadeurs (voir chapitre 1). Cette commission définira les feuilles de route des actions à mettre en place dans le cadre des missions d'accompagnement de la politique de WorldSkills France.

Les missions de la direction de l'engagement des Ambassadeurs

- Fédérer la communauté des Ambassadeurs
 - Accompagner les compétiteurs après les finales nationales, européennes et internationales
 - Communiquer régulièrement pour informer les ambassadeurs des actions menées par Worldskills et par la direction de l'Engagement des Ambassadeurs
 - Suivre l'actualité des compétiteurs (parcours professionnel, implications diverses...) et des autres familles d'Ambassadeurs (voir ci-dessous).
 - Organiser des rencontres hors compétition entre toutes les familles d'Ambassadeurs, les partenaires et les anciens champions, entre champions ...
 - Créer un réseau d'entraide professionnelle entre ambassadeurs (investissements, transmission d'entreprises, crowdfunding ...)

- Promouvoir Worldskills France, les métiers, la formation professionnelle et l'Excellence
 - Promouvoir la formation professionnelle auprès des parents, professeurs, entreprises, branches professionnelles, éducation nationale, collèges, lycées
 - Promouvoir l'excellence et Worldskills auprès des lycées pro, CFA, Compagnons, entreprises, branches professionnelles, éducation nationale

Fonctionnement statutaire de la commission Engagement des Ambassadeurs

Voir Annexe 1

1. LES DIFFERENTS AMBASSADEURS

1. Les compétiteurs

Qu'ils ou elles soient compétiteurs régionaux, nationaux ou internationaux, ce sont les portes paroles de WorldSkills France. Ils peuvent intervenir dans toutes les réunions de présentation de WorldSkills, que ce soit dans des établissements scolaires ou de formation professionnelle ou dans des réunions politiques publiques ou privées.

Ils accompagnent les VIP et les délégations de supporters lors des compétitions internationales et nationales.

2. Les préparateurs de la compétition ou volontaires métiers

Qu'ils ou elles soient Experts, Experts adjoints, Superviseurs Techniques, Délégués Techniques, Jurés, Chefs d'Atelier, volontaires métiers ou volontaires bénévoles lors des finales nationales, ce sont les garants du bon fonctionnement de La compétition des métiers. Ils sont donc Ambassadeurs WorldSkills car leur engagement, en soit, assure l'existence même des compétitions.

3. Les partenaires

Qu'ils ou elles soient partenaires institutionnels (établissements de formation, Régions, ministères, académies, OPCO ou organisations professionnelles), partenaires privés (fournisseurs métiers ou partenaires généralistes), ce sont des ambassadeurs WorldSkills qui assurent la promotion de leurs politiques (nationales, régionales ou métiers) grâce à la promotion de WorldSkills France. Ou vice versa : c'est du gagnant-gagnant !

4. Les volontaires

Qu'ils ou elles soient issus de la société civile ou du réseau des partenaires WorldSkills, ces bénévoles, informent, contrôlent et renseignent le grand public qui vient assister aux finales nationales. Ils assistent également les groupes scolaires et les délégations internationales. Enfin ils peuvent également assister les équipes métiers, les partenaires et les prestataires qui organisent les cérémonies d'ouverture et de clôture. Par leur engagement et leur fidélité, ils participent au rayonnement de WorldSkills.

5. Supporters

Qu'ils ou elles soient de la famille ou de l'entourage des compétiteurs, ce sont des spectateurs fidèles des compétitions qui font le voyage au national et à l'international pour soutenir leur région ou leurs champions. Ils contribuent ainsi au rayonnement de WorldSkills.

Un organigramme est disponible en Annexe 2

2. LES ENGAGEMENTS DES AMBASSADEURS

Vous avez décidé de vous engager bénévolement avec WorldSkills France en participant au développement de la notoriété du mouvement et nous vous en remercions.

Par votre mobilisation, vous allez véhiculer l'image de WorldSkills France sur les territoires auprès d'un large public. Vous soutenez, par votre collaboration, la promotion de votre métier, de l'excellence, des savoir-faire français, des voies de formations professionnelles, de la mixité et de la diversité.

Exclusion : tout comportement inadapté ou inapproprié, toute déclaration ou publication sur les réseaux sociaux qui représente un manquement à l'image et aux valeurs de Worldskills, aura pour conséquence l'exclusion sans délai de la commission Engagement des Ambassadeurs, après avis du Comité d'Ethique de WorldSkills France.

En rejoignant le programme Ambassadeurs, vous vous engagez à :

1. vous investir à nos côtés pour porter les valeurs et les messages de WorldSkills France aux travers différentes interventions et actions. Selon les cas, les actions pourront se faire seul(e) ou en partenariat avec une personne du staff WSFR, un autre ambassadeur, ou un de nos partenaires (régions, organisations et fédérations professionnelles, partenaires privés etc...) et selon vos disponibilités ;
2. vous rendre disponible a minima pour des rendez-vous :
 - mensuels (groupe de travail, présentation, formation) – En ligne,
 - trimestriels comme la commission Engagement des Ambassadeurs – En ligne ou en présentiel ,
 - ou ponctuels comme des interventions sur le territoire – Proximité en priorité, et événements majeurs (Finales Nationales, cérémonies ou sélections régionales, salons de l'orientation ou professionnels, foires de grandes villes, intervention dans les établissements scolaires, séminaires Ambassadeurs ...).

3. LES ENGAGEMENTS DE WORLDKILLS FRANCE

Toutes les actions qui demandent une intervention d'Ambassadeurs WorldSkills seront décidées et planifiées par la direction de l'Engagement des Ambassadeurs via une commission trimestrielle à laquelle vous pouvez participer (en ligne ou en présentiel) et dont vous recevrez les comptes rendus.

Les détails de défraiement pour les compétiteurs et les experts sont disponibles en Annexe 3.

4. DUREE DE VOTRE ENGAGEMENT

Cet engagement est d'une durée de 2 ans renouvelable. Vous êtes libre de renoncer à cet engagement quand vous le souhaitez. Il vous sera uniquement demandé de prévenir La Direction de l'engagement des Ambassadeurs de WorldSkills France au préalable, afin de cesser de vous solliciter.



UTILISATION DE L'IMAGE

Je déclare donner l'autorisation, à titre gracieux, pour être filmé(e), photographié(e), interviewé(e) par WorldSkills France et le réseau des partenaires de WSFR dans le cadre de mes missions. Je déclare autoriser WorldSkills France et son réseau de partenaires à utiliser mon image dans le respect du cadre susmentionné. Je comprends que cette utilisation pourra être réalisée sur tous supports connus ou inconnus à ce jour et dans le monde entier. Je déclare y consentir sans contrepartie notamment financière.

Signature Ambassadeur :

(Signature précédée du nom et du prénom)

Pour WorldSkills France, Florence POIVEY, Présidente

(Signature et cachet)

Contacts :

La direction de l'Engagement des Ambassadeurs

Directeur : Vincent Simon vsimon@cofom.org / +33 (0)6 85 59 95 53

Chargé de mission : Laure Letoublon. lletoublon@cofom.org / +33 (0)7 66 48 19 28



Formulaire traitement de vos données



Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse postale :

Code postal :

Commune :

Métier :

Année de compétition :

Médaille :

Les données collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement par WorldSkills France afin de *traiter votre demande d'adhésion au programme d'engagement des ambassadeurs*.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, ou retirer votre consentement au traitement de vos données en vous adressant à lletoublon@cofom.org, ou par voie postale à l'adresse suivante : WorldSkills France-COFOM – Service Protection des données – 33 rue de Naples – 75 008 Paris – France.

Pour obtenir plus d'informations concernant le traitement de vos données et vos droits, veuillez-vous référer à notre [Politique de confidentialité](#).

CHARTRE DE L'ENGAGEMENT DES AMBASSADEURS

ANNEXE 1 : FONCTIONNEMENT

Fonctionnement statutaire de la commission Engagement des ambassadeurs

Le président de Worldskills France nomme un président de commission de l'Engagement des ambassadeurs tous les 3 ans. Ce mandat est renouvelable une seule fois (2 fois 3 ans maximum) à la discrétion du président de WorldSkills France

5 familles composent cette commission :

Les compétiteurs (L'actuel association « Worldskills France Champions » qui comprend des compétiteurs et des préparateurs métiers, sera fusionné dans ce nouveau bassin d'ambassadeur et ses actions subsisteront à travers la commission)

Les préparateurs métiers

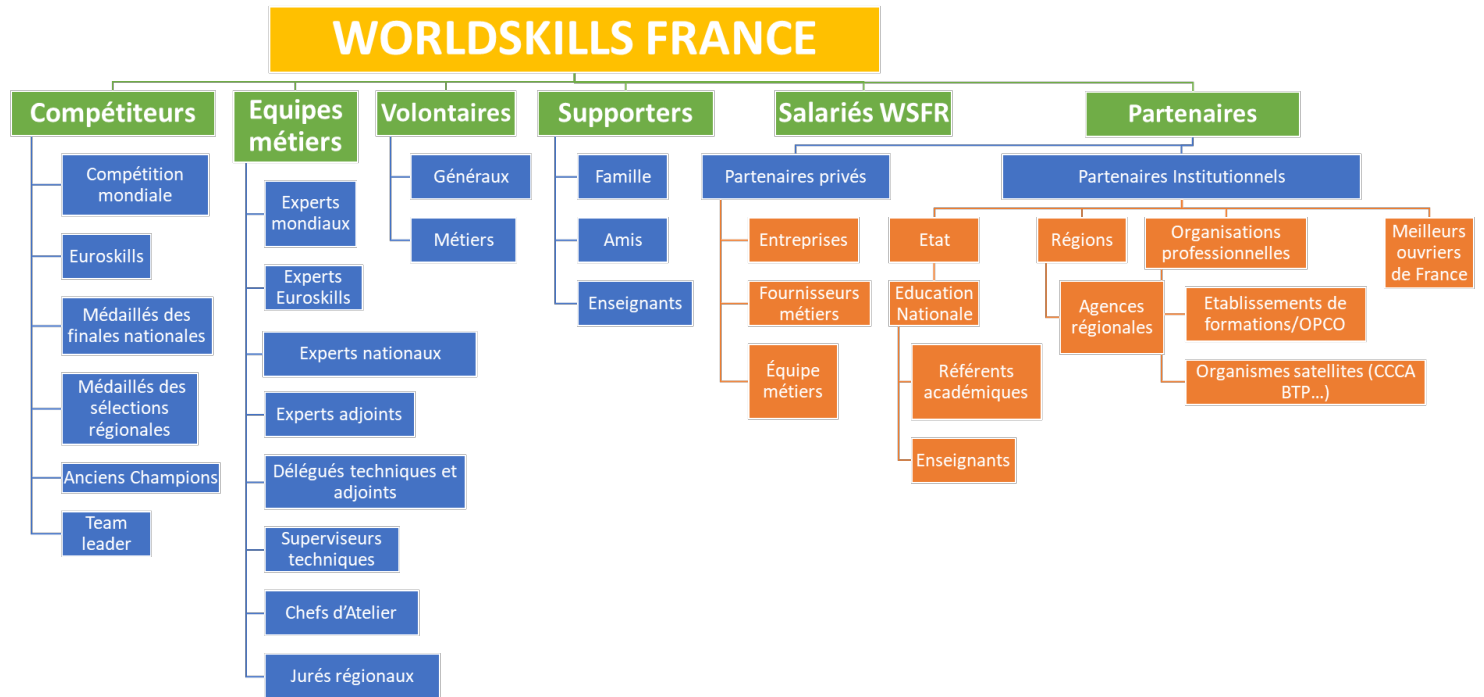
Les partenaires (Institutionnels et privés)

Les volontaires

Les supporters

CHARTRE DE L'ENGAGEMENT DES AMBASSADEURS

ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME



CHARTRE DE L'ENGAGEMENT DES AMBASSADEURS

ANNEXE 3 : DEFRAIEMENT POUR LES COMPETITEURS ET LES PREPARATEURS METIERS

Le défraiement

Les interventions nécessitant un remboursement de frais devront être soumises à l'approbation de la direction de l'Engagement des Ambassadeurs de Worldskills France, selon les modalités suivantes.

- **Conditions :**

Si l'ambassadeur, qu'il soit compétiteurs ou préparateurs métiers, ne peut pas se faire défrayer par son employeur, sa Région, son organisation professionnelle ou son établissement de formation, il peut alors effectuer une demande de remboursement à la direction de l'Engagement des Ambassadeurs.

Transport :

- Le train est le mode de transport recommandé. Les billets de train doivent être réservés sur www.egencia.fr (tarif loisir, 2^{ème} classe uniquement)
- Sur présentation de la facture SNCF d'un voyage en seconde si l'Ambassadeurs n'a pas de compte Egencia.
- Pour certains trajets, il peut être plus avantageux de prendre son véhicule personnel. Dans ce cas, demander l'accord préalable de la direction de l'Engagement des Ambassadeurs, et présenter les factures d'essence, de péage et de parking (à un plafond de 15€/jour pour le parking).

Repas :

- S'il y a lieu, les repas sont réservés et payés par la direction de l'Engagement des Ambassadeurs.
- Dans le cas d'un déplacement exceptionnel autorisé par la direction de l'Engagement des ambassadeurs, la prise en charge des repas est soumise à un plafond de 15€/repas.
 - Il faudra alors garder les tickets de caisse afin de se faire rembourser via la plateforme www.notys.com ou par la direction de l'Engagement des Ambassadeurs

Hébergement :

- S'il y a lieu, l'hébergement est réservé et payé en amont par la direction de l'Engagement des ambassadeurs.

Pour rappel, les contraventions, consommations en dehors des repas, dépenses d'ordre personnels (liste non exhaustive) sont des frais non-remboursables.